



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Chine et Japon

Question écrite n° 6640

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le regain de tension entre la Chine et le Japon, et sur les revendications territoriales chinoises sur les îlots en mer de Chine et en mer du Japon. Il souhaite savoir comment la France se positionne sur ces revendications territoriales chinoises et l'action qu'elle compte mener pour diminuer les tensions liées à ces revendications chinoises.

Texte de la réponse

Le ministère des Affaires étrangères a suivi avec attention les événements survenus lors de l'été 2012 en mer de Chine orientale. La France entretient des relations amicales tant avec le Japon qu'avec la Chine. Il n'appartient pas à la France de prendre position sur des différends bilatéraux de souveraineté. La France appelle de façon constante au dialogue et à la résolution pacifique des différends, conformément au droit international. Elle encourage les deux parties à oeuvrer en ce sens dans le cadre des échanges réguliers qu'elle entretient avec ses partenaires chinois et japonais.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6640

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5413

Réponse publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6956